

CHAMPIONNAT DE LIGUE HABITABLE 2019

LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE

Le Championnat de Ligue Habitable 2018 a connu un franc succès avec la participation des 7 bassins à la finale, course à Arcachon. Bon niveau de compétition dans un esprit tout à fait convivial. Il a donc été décidé de reconduire la formule en 2019.

RESULTAT DES BASSINS EN 2018 :

- Bassin Limousin Lac Vassivière : Jean-Louis MATTEI du CN Vassivières
- Bassin Rochelais : Bertrand CHERET de la Société des Régates Rochelaises
- Bassin de l'estuaire de la Gironde : Fabrice TORRENTE du CN Loubésien
- Bassin des lacs Nord : Jérémy SANS du CV Hourtin Médoc
- Bassin d'Arcachon : Olivier SOULE du CV Arcachon
- Bassin des lacs Sud : Pierre ROMERO du YC Ispé Biscarrosse
- Bassin Basco-Landais : Olivier LUX du CV Soustons Marensin

Vainqueur de la Finale : Bassin ROCHELAIS, Bertrand CHERET et son équipage SRR

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT 2019 :

1. La Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine pour l'habitable est divisée en 7 zones ou bassins géographiques : Bassin Limousin - Bassin Rochelais - Bassin de l'estuaire de la Gironde - Bassin des lacs Nord - Bassin d'Arcachon - Bassin des lacs Sud - Bassin Basco-Landais
2. Chaque année, pour chacune des zones géographiques, la Commission Habitable détermine la liste des épreuves qualificatives pour le Championnat de la Ligue Habitable Nouvelle-Aquitaine de voile.
3. Pour la saison 2019 les épreuves sélectives retenues pour le Championnat Habitable Nouvelle-Aquitaine sont :
 - a. Bassin Limousin :**
 - 18 – 19 Mai 2019 : « Etape du tour de France Micro » (4) organisation CN Vassivière
 - 08 – 10 Juin 2019 : « 65ème régata de la Porcelaine » (5A) organisation CN Vassivière
 - 29 – 30 Juin 2019 : « Coupes de PORT CROZAT » (5B) organisation CN Vassivière
 - 31 Aout – 01 Septembre 2019 : « Coupes BANQUE POPULAIRE » (5A) organisation CN Vassivière
 - b. Bassin Rochelais :**
 - 23 mars 2019 : « Coupe de Nouvelle-Aquitaine » (5C) organisation CN La Rochelle
 - 16 Juin 2019 : « Tour de l'île de Ré » (5A) organisation SR Rochelaises
 - c. Bassin de l'estuaire de la Gironde :**
 - 13 – 14 Avril 2019 : « Blayaise » (5B) organisation Blaye Nautique
 - 27 – 28 Avril 2019 : « Cavernière » à St Loubès (5B) organisation CN Loubès
 - 05 – 08 Mai 2019 : « 14^{ème} Trophée Port Médoc » (5A) organisation CN Verdon
 - 11 – 12 Mai 2019 : « Côte de beauté » (5A) organisation SR Royan
 - 25 – 26 Mai 2019 : « Prince Noir » (5B) organisation CN Bourquais
 - 08 – 09 Juin 2019 : « Régates de Pentecôte » (5B) organisation VCN Pauillac
 - 15 Juin 2019 : « Botalo » (5B) organisation CV Lormont

d. Bassin des lacs Nord :

- 22 Juin 2019 : « Régate Translac » (5A) organisation CV Bordeaux CM
- 17 Août 2019 : « Coupe des Jéjés » (5B) organisation CV Hourtin Médoc
- 01 Septembre 2019 : « Régate de capitaine de flotte » (5B) organisation CV Bordeaux CM
- 21 et 22 Septembre 2019 : « Etape Micro tour de France » (4) organisation CV Hourtin Médoc

e. Bassin d’Arcachon :

- 31 Mars 2019 : « Duo BRU » « Championnat Banane 4° 5° 6° courses (5C) organisation CV Arcachon
- 28 Avril 2019 : « Paires, Impaires et Passes » côtier (5C) organisation CV Arcachon
- 26 Mai 2019 : « Bananes » (5C) organisation CV Arcachon
- 16 Juin 2019 : « Bancs et Esteys » (5C) organisation CV Arcachon
- 06 - 07 Juillet 2019 : « 18 heures d’Arcachon » (5A) organisation CV Arcachon

f. Bassin des lacs Sud :

- 26 Mai 2019 : « Régate des trois ports » (5B) organisation Cazaux
- 14 Juillet 2019 : « la Leclerc » organisation YCI Biscarosse
- 10 Août 2019 : « les 6 heures du lac » (5A) organisation CV Cazaux Lac
- 18 Août 2019 : « les 6 heures de Biscarosse » (5A) organisation YCI Biscarosse

g. Bassin Basco-Landais :

- 30 Mai – 01 juin 2019 : « Spi Anglet » (5A) YC Adour Anglet
- 06 Juillet 2019 : « 8 Heures de Capbreton » (5C) UNP Cap Breton
- 18 Août 2019 : « Trophée Ville d’Hendaye » (5C) organisation YC Hendaye
- 21 Septembre 2019 : « Larraldénia » (5A) organisation Yacht Club Basque

4. Toutes les épreuves retenues seront prises en compte pour l’attribution des points. Il n’y aura pas de découpage en classes. L’attribution des points se fera par chaque bassin sur le classement général toutes classes en temps compensé de chaque épreuve sélectionnée (système à minima).
5. Il appartiendra aux clubs organisateurs des épreuves sélectionnées de faire parvenir à la Commission Habitable de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine les résultats de chaque bassin.
6. A l’issue de la dernière épreuve du calendrier, toutes zones confondues, on retient pour chaque zone géographique le bateau qui a marqué le moins de points. Ne seront retenus que les résultats des équipages « locaux », car il peut y avoir des équipages extérieurs qui participent aux épreuves sélectionnées. En conséquence, un recalcul du classement général sera effectué, en éliminant les équipages extérieurs.
7. A l’issue de la saison, le premier bateau de chaque bassin sera retenu pour disputer la finale qui décidera de l’attribution du titre de Champion de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Habitable 2019.
8. Un club de la Ligue et un bateau habitable seront choisis chaque année, par la Commission Habitable, pour organiser la finale. Les équipages retenus régateront selon les instructions de course du club organisateur de la finale. La date et le lieu de la finale ainsi que le type de bateau retenu fera l’objet d’une annonce aux coureurs finalistes ainsi qu’à tous les clubs concernés, quinze jours avant la date de la finale.

Pour 2019 la finale se déroulera le 19 octobre 2019 au CV Arcachon sur monotypes (Surprise).

9. Il y aura les médailles de champions de Nouvelle Aquitaine pour les trois premiers équipages.

Le responsable de la Commission Habitable
Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine
Eric LIMOUZIN e.limouzin@wanadoo.fr